



DECLARATION DE REVENDICATION Olives Noires de Nyons AOP CAMPAGNE 2023-2024

A transmettre au SYNDICAT DE L'OLIVE DE NYONS ET DES BARONNIES

40 Place de la Libération 26110 NYONS – 04.75.27.41.02 / 06.88.60.28.82 – e-mail : olive.nyonsaoc@orange.fr – Site internet : http://www.nyons-aop.com

À transmettre au Syndicat au minimum 5 jours avant la 1ère mise en marché des lots

REVENDICATION PARTIELLE :
un ou plusieurs lots pourront être rajoutés ultérieurement

REVENDICATION TOTALE :
Intégralité du volume revendiqué en AOP ou récapitulatif de tous les volumes revendiqués pour la récolte (si plusieurs revendications partielles ont été faites)

À transmettre au plus tard le 30 septembre 2024

IDENTITE DE L'OPERATEUR

Confiseur / Producteur d'Olives et confiseur / Producteur d'Olives faisant appel à un prestataire pour la transformation

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Portable :

E-mail :

Nom, prénom, des responsable(s) :

Adresse du lieu de stockage du produit (si différente) :

Identification des lots revendiqués en AOP Olives Noires de Nyons

Prestataire de service ayant préparé les olives	Quantité Revendiquée (En kg)	Identification des lots	Date de 1ère mise en marché prévue	Mode de Préparation	AB
				<input type="checkbox"/> préparation au naturel <input type="checkbox"/> préparation en saumure <input type="checkbox"/> olives piquées au sel fin	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/> préparation au naturel <input type="checkbox"/> préparation en saumure <input type="checkbox"/> olives piquées au sel fin	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/> préparation au naturel <input type="checkbox"/> préparation en saumure <input type="checkbox"/> olives piquées au sel fin	<input type="checkbox"/>

Déclaration établie le :

Signature du déclarant :

Réception, contrôle et transmission à QUALISUD par le Syndicat :

Date de réception	Date de transmission à QUALISUD	Observations
	Le par mail <input type="checkbox"/> plateforme <input type="checkbox"/>	